18 Février 2022. Driss KHROUZ.

Chromique 2M .no.4.

Maroc-U.E , de nouveaux paramètres de coopération.

La présidente de la commission européenne, Ursula Von Der Leyen, a effectué une visite officielle au Maroc les 8 et 9 Février.

Cette rencontre en ce moment précis avec les responsables marocains revêt une grande importance.

Elle intervient après un flottement et une certaine tiédeur dans les relations bilatérales entre le Maroc et certains pays européens, dans le contexte de l'après –Brexit et dans une conjoncture marquée par la crise de la Covid -19.Les répercussions internationales des confinements et des ruptures des chaines de valeur économiques sur les systèmes de santé, sur le commerce mondial et sur les conceptions du multilatéralisme imposent des révisions urgentes des priorités pour chacun des deux partenaires.

Nous savons que la méditerranée n'est plus l'épicentre des préoccupations géostratégiques mondiales et européennes.

Les tensions et les centres des enjeux politiques, économiques, militaires et technologiques se sont déplacés vers la zone Asie-Pacifique, malgré la persistance des crises au Moyen –Orient et les menaces terroristes au Sahel et en Afrique de l'ouest.

Le partenariat euro-méditerranéen, conclu à Barcelone en Novembre 1995 et relancé, par un effet de miroite déformant, par l'union pour la méditerranée (UPM) en juillet 2008 et les accords d'association continuent leur « bonhomme de chemin « dans une quasi-routine des bureaucraties et des technocraties qui perpétuent les mêmes gros dossiers.

La méditerranée a perdu de sa capacité de mobilisation politique et culturelle ; elle n'a gardé que des images délavées de ses mythes d'antan de la mer du milieu.

Dans la foulée des accords d'association en Novembre 1995 entre le Maroc et l'U.E, entrés en vigueur en 2000, du statut avancé en 2008 et du « partenariat euro-marocain de prospérité partagée « en Juin 2019, les relations reprennent un nouveau souffle dans un contexte revu et corrigé.

Fort de son ouverture, résolue et multiforme, sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne et de sa volonté de renforcer ses capacités de riposte aux crises sanitaires, sécuritaires et environnementales, conscient des limites de la mondialisation et de l'ouverture néo-libérale tous azimuts, le Maroc introduit de nouveaux paramètres dans ses équations diplomatiques et géopolitiques.

La reconnaissance par les Etats-Unis d'Amérique de la souveraineté complète du Maroc sur ses région sahariennes, l'instauration des relations diplomatiques pleines et d'Etat à Etat avec Israël, ont fortement conforté les postions du Maroc et ses capacités de négociations avec ses partenaires européens, tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral.

Ce « partenariat stratégique, étroit et solide « Maroc- U.E que consolide cette visite de la présidente européenne, donne un nouvel élan aux chapitres classiques de la coopération et tient à s'adapter aux nouvelles exigences des contraintes politiques, sanitaires et environnementales de chacune des deux parties.

Outre le dialogue politique et sécuritaire, l'intégration commerciale, l'agriculture, la pêche maritime, les migrations, les protections des frontières, les convergences institutionnelles et juridiques, les droits humains, l'intégration des femmes, la cohésion sociale et le développement social, de nouveaux domaines vont acquérir de l'importance.

C'est ainsi que le partenariat s'inscrit de plus en plus dans le suivi des accords de Paris avec la COP 21 en Novembre 2015 et de la COP 22 à Marrakech en Novembre 2016, sur le climat, la biodiversité et tiennent à accompagner la transition énergétique et environnementale vers un développement durable au Maroc.

Les énergies vertes renouvelables en général et l'énergie solaire en particulier ; le développement inclusif, la protection sociale, l'éducation, la culture et l'économie numérique, tels que mis en exergue par le Nouveau Modèle de Développement Marocain (NMDM), sont ainsi retenus comme domaines de coopération pour la Période 2021- 2027.

Il en est de même de la coopération circulaire dans le cadre du sixième sommet U.E –U.A et du « nouvel agenda pour la méditerranée «dont le sixième sommet entre l'Union- africaine et l' Union- européenne, qui s'est tenu les 17 et 18 février 2022 à Bruxelles , consolide les principes , arrête les

programmes, et trace les perspectives dans un contexte mondial de retour de la guerre froide nouvelle version .